



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 juillet 2020
18 heures 00

GF/VC

N° 002565

Affaires culturelles -
Demande de
subvention auprès de
la DRAC pour l'étude
et le diagnostic
sanitaire du fonds
patrimonial de la
médiathèque-
ludothèque

Affiché le :

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 28 juillet 2020 à 18 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 juillet 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Cédric MAROS (3ème adjoint) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un fonds a été abondé par l'Etat en soutien aux collectivités dans le domaine des bibliothèques au sein de la Dotation Générale de Décentralisation.

La médiathèque-ludothèque municipale conserve un fonds patrimonial d'environ 5000 ouvrages : périodiques et livres anciens, incunables, manuscrits. La moitié de ces ouvrages est à ce jour cataloguée, et seules les notices des manuscrits sont versées dans le Catalogue Collectif de France (CCFr).

Madame le Maire rappelle que le contrôle scientifique et technique de l'État s'applique aux fonds patrimoniaux. La mission Patrimoine au sein de l'Agence Régionale du Livre PACA et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, accompagnent la commune dans les aspects techniques que présente la gestion de ce fonds.

Madame le Maire informe qu'avant l'opération de signalement du fonds patrimonial (classement, catalogage et versement des notices au CCFr), une étude et un diagnostic sanitaire du fonds doivent être réalisés par un prestataire spécialisé.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20200728-2565-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

La présente délibération concerne une demande de subvention pour l'année 2020, qui comprend l'aide à l'étude et diagnostic du fonds patrimonial : la somme totale des

dépenses est de 6 598 € TTC, soit 4 398,66 € HT pour la subvention demandée.

Considérant la proposition de la DRAC de subventionner à hauteur de 80% du HT l'étude et le diagnostic sanitaire du fonds patrimonial de la médiathèque-ludothèque.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve la demande de subvention auprès de la DRAC.

Dit que la dépense sera financée par les crédits de fonctionnement sur l'exercice budgétaire 2020.

Autorise Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches pour solliciter les subventions telles que décrites auprès de la Direction Générale des Affaires Culturelles, service Livre et Lecture.

Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette demande.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20200728-2565-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

**PLAN DE FINANCEMENT
DEMANDE DE SUBVENTION - PATRIMOINE ÉCRIT
DANS LE CADRE DE LA DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION**

DÉPENSES		RECETTES	
Mission d'étude et de diagnostic sanitaire du fonds patrimonial de la bibliothèque d'Apt		DRAC (DGD)	4 398,66 €
		Ville d'Apt	1 099,67 €
Coût total HT	5 498,33 €	Coût total HT	5 498,33 €
Coût total TTC	6 598,00 €	Coût total TTC	6 598,00 €

A Apt, le 20/02/2020

Le Maire;

Dominique SANTONI

